



pension alimentaire et école privé

Par **cocci3110**, le **01/11/2010 à 20:34**

Bonjour,

Je suis séparée du papa de ma fille. Nous n'étions pas marié et nous ne sommes jamais passé devant un juge. Ma fille avait 4 ans lorsque nous nous sommes séparés. Il me verse une pension de 200 euros. Je trouve que c est trop peu. Elle va avoir 11 ans et les besoins évolus. Son papa gagne très bien sa vie (je precise).

Je pense passer devant un juge car le papa ne souhaite pas entendre raison. Par contre l année prochaine ma fille entre au college et son papa souhaite la mettre dans le privé. le problème c'est qu il souhaite ajouter les frais de scolarités du privé à la pension (soit 400 euros en plus. merci c'est moi qui vait payer les impots. Pour lui c'est cool, il paye le college et tout est deduit de ses impots.

Je trouve ça fort !!!

Est-il en droit de me demander de declarer les frais du collège privé en plus de la pension sur ma déclaration de revenus ?

Par **Domil**, le **01/11/2010 à 20:49**

C'est simple, vous refusez qu'elle aille dans un collège privé. Dans ce contexte, le choix est simple : si vous ne pouvez pas assumer seule les frais de scolarité dans une école privée, vous ne la mettez pas dans le privé.

Même s'il s'engage à payer, ou/et que vous obteniez un jugement disant qu'il doit payer l'école en sus de la pension, rien ne l'empêchera d'obtenir ensuite un nouveau jugement exigeant que vous payez une partie des frais de scolarité.

Par **cocci3110**, le **01/11/2010 à 20:53**

et si lors du nouveau jugement je demande à ce qu'elle aille dans le public car je n'ai pas les moyens de payer ?

Par **Domil**, le **01/11/2010** à **21:15**

Et si c'est refusé ? Changer de collège ce n'est pas bon pour un enfant.
A vous de prendre vos risques mais ensuite, vous risquez de n'avoir que vos yeux pour pleurer

Par **cocci3110**, le **01/11/2010** à **21:27**

merci pour vos conseils.
mais ça vous est arrivé à vous pour que vous soyez au courant ?

Par **Domil**, le **02/11/2010** à **00:02**

C'est simplement la loi et le bon sens.